



1						
Description de l'installation: Contrôle gaz						
Référence	Condition	OK	NOK	NVT	Remarques	Image
<b>Général</b>						
	Y-a-t-il un extincteur poudre ABC présente de 6 kg?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
	Y-a-t-il une couverture de feu disponible?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
<b>Bonbonne(s) de gaz</b>						
	Les bonbonnes de gaz sont disposées de manière stable et dans un endroit suffisamment ventilé	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
	Il n'y a pas de sources de chaleur à proximité de la ou des bonbonnes de gaz	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
<b>Installation</b>						
5.1.1.1	Le flexible de gaz est adapté au type de gaz détendu	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
5.1.1.1	Le flexible est raccordé au moyen de l'about correct + colliers	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
5.3	Un robinet supérieur est prévu tant pour le premier que le deuxième détendeur. Le robinet doit être de type rotatif de 1/4 de tour et pourvu de la mention sans équivoque ouvert/fermé.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
5.3	Le robinet pivotant de la bonbonne peut servir de robinet d'arrêt	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
5.3	Le robinet convient à la pression en présence: PN5 pour des conduites d'une pression de détente maximale de 5 bar et PN0,2 pour des conduites d'une pression de détente maximale de 50mBar	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
5.4.2.1	Le régulateur de débit doit être de 1,5 x la somme des débits des appareils récepteurs	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
5.4.2.2	Régulateur de pression de la bonbonne : directement monté sur le robinet de service de la bonbonne de gaz, uniquement pour l'alimentation d'un seul appareil, la pression de sortie doit satisfaire à la pression de détente nominale de l'appareil récepteur telle que mentionnée par le fabricant.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
5.4.2.3	Régulateur de pression mono-étagé : monté directement sur le robinet de service de la bonbonne ou sur le commutateur manuel de la batterie de la bonbonne, uniquement pour l'alimentation d'un seul appareil, la pression de sortie doit satisfaire à la pression de détente nominale de l'appareil récepteur telle que mentionnée par le fabricant.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
5.4.2.4	Régulateur de pression mono-étagé (pré-détendeur) adapté à un ou plusieurs appareils, pression de sortie maximale de 5 bar	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
5.4.2.5	Le régulateur de pression bi-étagé est placé après le régulateur de pression mono-étagé utilisé comme un deuxième étage unique pour plusieurs appareils ou comme deuxième étage pour chaque appareil individuel.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
5.4.2.5	La pression d'entrée du deuxième détendeur doit être au minimum égale à la pression de sortie du premier détendeur	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
5.4.2.5	La pression de sortie du deuxième détendeur doit être égale à la pression de détente nominale telle que mentionnée par le fabricant.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
5.5	Limiteur de pression directement relié à la sortie du pré-détendeur, pression de sortie limitée à PN 1,75	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
<b>Appareil</b>						
	La catégorie des appareils utilisés est adaptée au type de gaz : I3+ pour propane/butane, I3P pour propane, I3B pour butane	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
	L'appareil est installé dans un endroit suffisamment ventilé de telle sorte que la quantité d'oxygène soit suffisante pour la combustion	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
	Pour les appareils ouverts : une sécurité est-elle prévue pour le cas où la flamme s'éteindrait ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
	Pour les appareils de combustion de types B ou C : les principes de NBN D51-003 ont-ils été respectés pour la disposition, la ventilation, l'évacuation de la chaleur des effluents gazeux... ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		

**CONTRÔLE DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE**

1	Description de l'installation: Contrôle électricité					
Référence	Condition	OK	NOK	NVT	Remarques	Image
6.4.5.1	Le niveau d'isolation de l'installation est suffisant	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
7.4.2.1	Protection contre les contacts indirects assurées par une coupure automatique. L'alimentation doit être calculé pour une tension de contact UL= 25V AC	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
7.4.2.1	Protection contre les contacts indirects assurées par une coupure automatique. L'alimentation doit être calculé pour une tension de contact UL= 25V AC	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
7.4.2.2	Protection contre les contacts indirects par ZLVS, Umax = 25 V AC	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
7.4.3.2	Les câbles électriques ont une résistance mécanique élevée et équivalent à la catégorie II	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
	Interruption visible basse tension	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
	Conforme art. 5.3.3	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
	Conduites d'alimentation vers le chapiteau	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
	Dans le chapiteau, séparation sécurisée	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
	Sécurité adaptée contre les surintensités	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
4.3.3	Les conduites électriques sont-elles de type NON propagateur d'incendie ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
4.3.3	Des cloisons coupe-feu sont-elles prévues aux endroits nécessaires ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
4.3.3	Le régime TN-C est interdit	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
	Les DSI sont-ils équipés de $\Delta I_n \leq 500$ mA – ou d'un dispositif de contrôle d'isolement ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
5.2.3.1	Si applicable, des conduites adaptées ont-elles été choisies ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
	Installation à l'extérieur	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
	Conduites sur la route, dans les prairies, etc.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
	Conduites d'air sous tension	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
5.2.3.2	Appareils, prises de courant, armatures d'éclairage ont un niveau de protection de minimum IPX4	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
5.3.2.9	Seuls des appareils de classe 1, 2 ou 3 sont-ils utilisés ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
5.2.9.2	Les canalisations souterraines placées conformément à l'art. 5.2.9.2 (protection mécanique, rubans, ...)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
4.6.1	A-t-il été tenu compte des sections de câble pour longues distances pour pallier les chutes de tension ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
5.3.2.9	Sont les mesures appropriées en ce qui concerne les circonstances de BB2?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
5.3.4.2	Appareils d'éclairage extérieur : les parties des appareils d'éclairage extérieur où entrent les conducteurs doivent être installées de façon à ne pas endommager la gaine isolante des conducteurs et à ce que l'humidité ne puisse pas s'infiltrer.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
5.3.4.2	Fixation des appareils : les appareils d'éclairage doivent être fixés de manière à éviter les rotations répétées dans le même sens (par ex. : pendant leur entretien), la chute des appareils ou l'endommagement de l'isolation des conducteurs.	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
5.3.4.2	Appareils d'éclairage temporaires (éclairage artificiel) : les conditions de l'art. 5.3.4.2, sont-elles respectées ? (à portée de main : ZLVS ou DSI avec $I_{\Delta N}$ max. 30 mA)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		
	En cas d'utilisation de guirlandes, sont-elles conformes à A05 VVH2-F?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		

REMARQUES/MANQUEMENTS None

REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES

## CONCLUSIONS

- Les éléments contrôlés de l'installation au gaz répondent aux conditions mentionnées dans le rapport
  - Les éléments contrôlés de l'installation au gaz NE répondent PAS aux conditions mentionnées dans le rapport
  - Les éléments contrôlés de l'installation électrique répondent aux conditions du RGIE (AR 08/09/2019) Livre 1.
  - Les éléments contrôlés de l'installation électrique NE répondent PAS aux conditions du RGIE (AR 08/09/2019) Livre 1.
- En cas de décision positive, indiquez la validité de la décision : du 13/12/2024, jusqu'au 13/12/2025 maximum 12 mois.

**CONCLUSIONS**

Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut être diffusé en copie.

Nombre d'annexe(s):

**PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION**

L'inspecteur Dylan Hoebeek

**Signature EMPLOYE:****Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au RGIE Livre 1 section 9.1.2.**

Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.

Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.

Tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la Direction générale de l'Energie du Service public fédéral Economie.

**Qualité**

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.

Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

Pour toute question ou pour les conditions générales, veuillez consulter le site [www.aceg.be](http://www.aceg.be)

BE53 0689 0209 2953 | BTW BE0839.866.481















		Innovatieaan 6, 6745 XW De Klomp, The Netherlands <a href="http://www.hendi.eu">www.hendi.eu</a> PIN : 0063AR3273	
18/0 STAINLESS STEEL 		15418 Bake-master Maxi	
Country / Land / País / Страна / Kapsel /	NL/DE/AT/PL/CH BE/FR/LU/GB/IE/GR/IT AT/CH/HR RO/IT/HU CZ/SK	Power / Мощность / Potência /	[HS] 11 kW [HS] 9,5 kW [HS] 13 kW [HS] 9,5 kW [HS] 9,5 kW
Consumption / Verbruik / Consumo /	13P 13B/P 13B/P 13+	697 g/h 648 g/h 697 g/h	746 g/h 648 g/h 888 g/h 697 g/h
Set up / Montage /	G31-50 mbar G31-37 mbar G30-50 mbar G30-30 mbar G30/28-30 mbar G31/37 mbar	Set up / Montage /	G31-50 mbar G31-37 mbar G30-50 mbar G30-30 mbar G30/28-30 mbar G31/37 mbar
Serial no. / Serien nr. / Serie nr. /	HK045921-154618-000151 